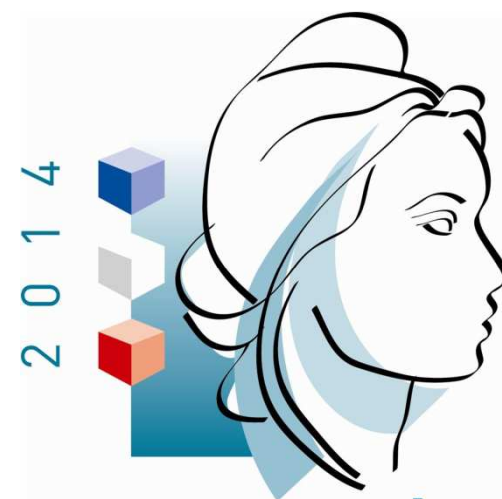


**Réunion d'information
17 Avril 2014**

**Les Universités des Maires
et des Présidents de
communautés**



**Universités
des maires
et présidents
de communautés
de France**

Sommaire

- Présentation de l'AMF
- l'Association Départementale des Hautes-Alpes : l'AMF 05
- La formation des élus au travers des Universités des Maires 2014
- Apéritif et rencontre des partenaires des Universités des Maires





L'Association des Maires de France

- ➔ **Une Association Nationale** au service des Maires et des Présidents d'Intercommunalités.
- ➔ Depuis 1970, l'AMF, avec une gestion pluraliste, est au côté des Maires et des Présidents pour :
 - Défendre les libertés locales et la décentralisation,
 - Apporter une aide aux élus dans la gestion quotidienne,
 - Porter la voix des élus sur les dossiers nationaux et internationaux.
- ➔ L'AMF c'est :
 - 35 971 adhérents, dont 34 428 maires et 1543 présidents de communautés,
 - Des outils d'information et de communication développés par des spécialistes sur toutes les thématiques liées à la gestion des territoires : gestion communale, coopération intercommunales, finances, fiscalités, urbanisme ...
 - Des services spécifiques : Mairie 2000, Fonpel,
 - Une représentation locale avec 101 Associations Départementales

L'Association Départementale des Maires et Présidents de Communautés des Hautes-Alpes

Les objectifs de l'AMF05, en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse sont :

- **De créer des liens de solidarité** entre les Maires et Présidents de Communautés de Communes,
- **De faciliter** aux Maires et Présidents de Communautés, adhérents, l'exercice de leur fonction,
- **D'assurer une protection matérielle et morale** notamment devant les tribunaux,
- **De fournir à ses membres tous les renseignements** de nature à faciliter les études rentrant dans leurs attributions et d'appuyer leurs revendications,
- **D'organiser des rencontres** avec des élus d'autres départements, afin **d'échanger** des expériences et d'envisager des initiatives communes dans le cadre du développement local,
- **D'accompagner le développement intercommunal** sous toutes ses formes.
- **D'organiser des formations** à destination de l'ensemble des élus et des personnes participant au fonctionnement de la vie municipale et intercommunale,



Le Conseil d'Administration : 30 membres élus

Valérie ROSSI, Maire de Puy-Sanières, **Caroline YAFFEE** Maire de Eourres, **Laurence FINE** Maire de Villard Saint-Panrace, **Françoise PINET** Présidente de la Communauté de Communes du Haut Buëch, **Évelyne AUBERT** Maire de Montmorin, **Paul DAVIN** Maire délégué St Bonnet en Champsaur, **Victor BERENGUEL** Maire de Savines le Lac, **Cyrille DRUJON D'ASTROS**, Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, **Christian LAURENS**, Président de la Communauté de Communes du Queyras, **Guy HERMITTE**, Maire de Montgenèvre, **Jean CONREAUX** Maire de Vallouise, **Joël BONNAFOUX**, Maire de la Bâtie-Neuve, **Xavier CRET** Maire de Villar d'Arène, **Patrick GALVAIN** Maire de la Bâtie-Vieille, **Daniel ALLUIS** Maire de Saint-Maurice en Valgaudemar, **Fabrice BOREL** Maire de Forest Saint-Julien,, **Auguste TRUPHÈME**, Maire de Laragne et Président de la Communauté de Communes du Laragnais, **Jean Louis Rey**, Président de la communauté de communes des Baronnies, **Henri RAOUX**, Maire de St Chaffrey.

Dont Le Bureau composé de 11 membres,

- **Président** : ARNAUD Jean-Michel, Maire de Tallard
- **1er Vice-Président** : ESMIEU Bernard, Maire de Saint-Crépin
- **Secrétaire Général** : ALLARD-LATOUR Bernard, Maire de Remollon
- **Secrétaire Général adjoint** : DURAND Christian, Maire de Chorges
- **Trésorier** : TENOUX Gérard, Maire de Buis
- **Vice-Présidents** : EYMELOUD Chantal, Maire d'Embrun, NIVOU Christine, Maire de Veynes, RAVEL Julie, Maire d'Orpierre, HUBAUD Christian, Maire de Pelleautier, PONCET Jean-Louis, Maire de Château-Ville-Vieille, FARDELLA Alain, Maire de La Salle-Les-Alpes



L'AMF 05 c'est :

- **Une forte représentativité des collectivités des Hautes-Alpes**, 94% d'entre elles adhèrent,
- **Une représentation au sein des commissions institutionnelles, nationales et départementales,**
- **Un lien avec les Parlementaires des Hautes-Alpes,**
- **Du conseil juridique** : avec le soutien de la structure nationale, l'AMF05 conseille les adhérents sur des sujets variés, comme l'administration ou la gestion communale, les finances et la fiscalité locale, l'intercommunalité, l'urbanisme...

Avec le soutien d'un cabinet d'avocats, chaque adhérent peut bénéficier, une fois par an, du conseil juridique d'un spécialiste.

- **Des réunions d'informations**, sur des thématiques variées comme :
 - *L'Application du Droit des Sols (Mars 2013),*
 - *La transition Energétique (Avril 2013)*
 - *Les débits de boissons (Mai 2013)*
 - *La législation funéraire (Octobre 2013)*
 - *Les machés de MAPA (Octobre 2013)*
 - *La mise en place des rythmes scolaires (Octobre 2013)*





L'AMF 05 c'est :

- **De l'information régulière par mail et sur son nouveau site Internet** (en ligne en Mai 2014), sur les thématiques d'actualités comme :
 - La mise en place de la réforme des Rythmes Scolaires,
 - La composition des assemblées délibérantes des EPCI avec la possibilité de produire des simulations,
 - Les évolutions de l'ADS et de l'ATESAT,
 - Le FPIC,
 - L'Affiliation des élus au régime de sécurité sociale,
 - La réforme des scrutins

- **Des événements, des rencontres, des débats :**
 - Les Etats Généraux de la Ruralité, en Juin 2013
 - Le Congrès des Maires des Hautes-Alpes, en Septembre 2013, au Quattro
 - Le Congrès des Maires National à Paris, Novembre.



L'AMF 05 c'est aussi :

- Une association agréée pour dispenser des formations aux élus :

Par décision ministérielle du 29 juin 2011, le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration, a accordé l'agrément à notre Association pour dispenser de la formation aux élus locaux.

Rappel : L'article L.2123-12 du CGCT dispose que « *les membres d'un conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions* ». Ce droit est également reconnu au profit des membres des organes délibérants des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des communautés de communes.

Les élus salariés, fonctionnaires ou contractuels, ont droit à un **congé de formation de 18 jours pour toute la durée de leur mandat et quel que soit le nombre de mandats qu'ils détiennent.**

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la commune, à condition que **l'organisme dispensateur de la formation soit agréé par le ministre de l'Intérieur** (agrément dispensé après avis du Conseil national de la Formation des Elus locaux).



Les Universités des Maires et Présidents de communautés de France :

Mairie 2000 a pour mission de développer l'information et la formation des élus locaux, en apportant une assistance technique et financière aux Associations Départementales.

Suite au renouvellement des Conseils Municipaux, Mairie 2000 a élaboré un programme de formation « Les Universités des Maires et des Présidents de communautés », à décliner dans les département.s

L'Association des Maires des Hautes-Alpes a souhaité s'inscrire dans cette démarche



Les Universités des Maires et Présidents de Communautés de France :

Ouvert à l'ensemble des élus /Formations gratuites

PROGRAMME 2014 De 14h à 17h

- ➔ **Jeudi 15 mai :**
Le Statut de l'Elu, conditions d'exercice du mandat, protection, formation,
- ➔ **Lundi 23 juin :**
L'Intercommunalité, aspects institutionnels et financiers,
- ➔ **Lundi 8 septembre :**
Le Conseil Municipal : fonctionnement, séances, délégations, règlements, actes,
- ➔ **Lundi 3 novembre :**
Responsabilité pénale et civile,
Pouvoirs du Maire : Police, administratif, judiciaire,
- ➔ **Lundi 15 décembre :**
Les finances locales : Le budget (préparation et exécution),
l'équation financière (apprécier et arbitrer)



Les Universités des Maires et Présidents de communautés de France :

INSCRIPTIONS avant le 12 Mai

Soit :

-En complétant le bulletin d'inscription qui se trouve dans
votre malette,

Soit :

-Par fax : 04 92 43 51 07

Soit :

- Par courriel : contact@maires05.com



En Conclusion

➔ Les autres formations qui seront proposées dans l'année par l'AMF05 (formations payantes) :

- Savoir communiquer en temps de crise,
- Les bases de l'Urbanisme,
- Les assurances ...

➔ Les autres dates à retenir :

- **Mai 2014** : Mise en service du nouveau site AMF 05
- **24 Mai 2014** : Election du Conseil d'Administration de l'AMF05,
- **3 Octobre 2014** : Congrès des Maires des Hautes-Alpes, au Quattro
- **25, 26, 27 Novembre** : Congrès des Maires à Paris, visite du Sénat, de l'Assemblée Nationale ...



Merci
pour votre attention



8 place Charles de Gaulle – 05130 TALLARD
Tél : 04.92.43.50.81 / Fax : 04.92.43.51.07
Email : contact@maires05.com / Site web :
www.maires05.com